

KOMITÉ POPILE

jik an bout!



Responsable de publication : Jean ABAUL – Contact : 0696 41 41 32 | cncpmartinique@gmail.com

EDITORIAL

LE GOUVERNEMENT ET LES GRANDS CAPITALISTES SE MOQUENT DE LA SOUFFRANCE DES AGRICULTEURS FRANÇAIS !

Quand a commencé la mobilisation des agriculteurs Français, chacun a pu constater l'unanimité avec laquelle les représentants du gouvernement et les médias ont appelé à comprendre la détresse de ces infatigables sacrifiés qui nourrissent la population et dont beaucoup se suicident parce que, endettés, ils ne peuvent pas vivre de leurs revenus. Non, a dit un ministre, ces désespérés qui bloquent les autoroutes et déversent du lisier devant les Préfectures «ne sont pas des délinquants, car ils défendent leur travail !» Pas question pour les cerbères du système de dénoncer, comme ils le font toujours avec zèle, la «prise en otage des usagers». Au contraire, ils encensaient l'extraordinaire «discipline» des agriculteurs et leur partenariat avec les autorités qui garantissaient la sécurité de tous. Vraiment, qui pourrait croire en la sincérité de cette inédite compassion ? Certainement pas les «Gilets Jaunes» éborgnés, les écologistes gazés et tous les autres manifestants, diabolisés par les mêmes médias, systématiquement jetés en garde à vue et soumis à la répression judiciaire. Qu'est-ce qui explique alors l'empathie de ces nouveaux défenseurs de la cause paysanne ?



En vérité, nous avons assisté là, à une cynique opération de manipulation dont les commanditaires sont précisément les responsables de la situation calamiteuse que vivent les agriculteurs. La souffrance de ceux-ci a été instrumentalisée par les grands



capitalistes et leur gouvernement avec l'objectif de défendre les intérêts de « ceux d'en haut ».

Ceux qui abandonnaient leur exploitation pour se mobiliser sur le terrain c'étaient effectivement des agriculteurs au désespoir, mais ceux qui tiraient les

ficelles en coulisse, c'étaient de gros capitalistes qui ne suent pas dans des fermes et ne s'empoisonnent pas aux pesticides ; ceux qui mangent à la même table que les pillards de la grande distribution, ceux dont les comptables savent pomper les subventions et optimiser des profits échappant souvent au fisc. Ce sont des gens qui jouissent de revenus insolents et qui n'acceptent absolument pas que le système et son ultralibéralisme soient remis en cause. (Voir l'encadré présentant le Président de la FNSEA).

Pour mobiliser les agriculteurs et tromper l'opinion publique, les crocodiles ont jeté des larmes sur la faiblesse des revenus et des pensions de retraites de ces héros qui nourrissent la population, sur leur étrangement par les normes et législations européennes et sur la concurrence déloyale des produits importés dénigrés. Mais leurs véritables objectifs étaient de renforcer les multinationales et de faire sauter les barrières mises aux politiques ultralibérales.

N'est-il pas vrai que grands capitalistes et gouvernement ont utilisé la mobilisation des agriculteurs pour obtenir de l'Europe l'arrêt de mesures prévoyant la suspension de produits tueurs en agriculture et pour relancer leur propagande contre une prétendue «écologie punitive» ? N'est-il pas vrai aussi que, aussitôt leur objectif atteint, la FNSEA et JA, les deux syndicats alliés du gouvernement, ont appelé à la levée des barrages ?

Les autres «avancées», dont ils ont pris prétexte pour casser la mobilisation, relèvent de la démagogie. Le Gouvernement s'engage à signifier une injonction à TROIS des enseignes de la grande distribution concernées et à multiplier les contrôles. La seule vraie solution consisterait à faire voter une loi imposant à celle-ci de payer un juste prix aux producteurs ! Pour le reste, les promesses et les mesurettees annoncées ne changent rien à ce qui est fondamentalement à la base de la mort de la paysannerie : les conditions inéquitables d'accès aux subventions européennes, la politique scélérate des banques et des administrations fiscales, le sabotage du système de retraite qui, par ailleurs, concerne toute la population. Les agriculteurs continueront donc à s'empoisonner,

à s'endetter, à se suicider sur l'autel d'un productivisme insensé. Quant à ceux qui entendent poursuivre la lutte pour de véritables solutions, telle la Confédération Paysanne, ils n'ont plus droit à aucune compassion. Comme tous ceux qui remettent le système en cause, ils sont diabolisés et réprimés.

Le monde agricole, comme toute la société, reste soumis à la réalité de la lutte entre des classes sociales aux intérêts antagoniques.



La FNSEA et le Gouvernement auraient tort de se réjouir d'une victoire qui n'est qu'un trompe l'œil. La colère paysanne se fera entendre de nouveau et de plus en plus fort, d'une part, parce que les organisations paysannes luttant pour un modèle d'agriculture alternatif, respectueux de l'environnement et fournissant à la population des produits sains, n'ont pas baissé les bras, d'autre part, parce que les contradictions qui opposent le monde paysan aux multinationales et aux spéculateurs continueront à s'aiguiser. Cela est vrai au plan mondial. Aujourd'hui, l'attention se porte sur les mobilisations d'agriculteurs qui se propagent dans de nombreux pays européens, mais, ces dernières années, des luttes paysannes d'ampleur ont secoué tous les continents. La plus emblématique étant celle menée en Inde par des millions de paysans mobilisés depuis plusieurs mois.

De toute façon, rien ne pourra arrêter la marche de l'histoire. Le système capitaliste et impérialiste a fait son temps, son déclin est inéluctable. Les Peuples continueront à construire un système plus équitable, respectueux du vivant, de l'environnement et de l'intérêt des générations futures.



QUI DIRIGE LA FNSEA ?

Depuis 2023, la FNSEA (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles) a pour Président Arnaud ROUSSEAU. Les informations que nous reprenons ci-dessous proviennent essentiellement d'articles parus dans le journal «L'Humanité».

(Source : www.humanite.fr)

Ce monsieur est l'une des personnes les plus riches du monde agricole français. C'est le patron de 700 hectares où sont cultivés du blé, de la betterave, du maïs et de l'orge et surtout des céréales oléagineuses (colza, tournesol). Les productions de ce dirigeant qui prétend vouloir «nourrir les Français», sont majoritairement destinées à l'exportation. Récemment Mediapart révélait que les moyens utilisés pour contrôler ses 700 ha et obtenir des subventions étaient plus que douteuses.

Arnaud ROUSSEAU, dirige en même temps une quinzaine d'entreprises et de holdings ; par exemple la multinationale AVRIL dont le chiffre d'affaires s'élève à 7 milliards d'euros (Isio4, Lesieur, Matines, Puget, etc.). Il est aussi président du conseil d'administration de Sofiprotéol, qui finance des crédits aux agriculteurs. Diplômé de l'«European Business School» de Paris, il a pratiqué le courtage, c'est-à-dire la mise en vente sur les marchés financiers de matières premières agricoles. Le Président de la FNSEA est détenteur d'un épais portefeuille d'actions y compris dans de grandes entreprises cotées en bourse telles que Total, AXA, Airbus et LVMH. Son empire immobilier s'étend en France comme au niveau international. Collectionneur d'œuvres d'art de grande valeur, il est connu pour financer des projets culturels (On sait que «mécénat» et défiscalisation marchent souvent côte à côte).

PAWOL FONDOK

« Une société qui survit en créant des besoins artificiels pour produire efficacement des biens de consommation inutiles ne paraît pas susceptible de répondre à long terme aux défis posés par la dégradation de notre environnement. »

Pierre Joliot-Curie



INITIATIVES ALTERNATIVES

Toujours au front pour obtenir Justice et Réparation !

Le « Collectif des Ouvriers (ères) Agricoles et des Ayant Droit Empoisonnés par les Pesticides » (COAADEP) revient d'une tournée à Paris. Les objectifs qu'il s'était fixés étaient, d'une part, de poursuivre le travail mené sur le front international afin que la presse et les institutions relaient nos revendications de Justice et Réparation et fassent pression sur le gouvernement français pour que celui-ci y réponde, d'autre part, d'établir des convergences avec d'autres organisations de victimes des crimes de même nature. La délégation du Collectif comprenait Yvon SERENUS (Président), Patricia MOUTENDA (Secrétaire), Cannelle FOURDRINIER (Conseillère juridique), Lydie RAULD (Communication), «Jik An Bout» partage avec vous les informations que le Collectif a bien voulu lui communiquer.



Premier temps fort : la conférence de presse du COAADEP, le 6 février, à l'Académie du Climat à Paris.

Celle-ci s'est tenue devant une quarantaine de personnes, majoritairement des journalistes et des réalisateur.ice.s de documentaires. Étaient présents également des élus politiques, notamment les député.e.s Sandrine ROUSSEAU, Élie KALIFER, Olivier SERVA et Fabien ROUSSEL, des représentant.e.s du Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest et du Collectif Dioxine Vietnam ainsi que des camarades militant.e.s.

Dans ce cadre, les membres de la délégation du COAADEP ont présenté et justifié les 11 revendications du Collectif. Ils ont fait part de la situation actuelle, notamment des obstacles administratifs et politiques qui leur sont opposés : Malgré les demandes insistantes du Collectif, les services de l'Etat, Préfecture et ARS, ne prennent pas les dispositions qui s'imposent pour organiser une campagne de dépistage massif de la chlorodéconémie (et autres pesticides) à l'intention de la population. A ce sujet, le Collectif revendique que ce dépistage soit étendu aux Martiniquais.es et

Guadeloupéen.ne.s expatrié.e.s en Île-de-France.

L'ARS traîne des pieds pour donner les moyens financiers et humains au CRPPE (Centre Régional des Pathologies Professionnelles et Environnementales) qui a pour mission d'accompagner les victimes de l'empoisonnement. Des manœuvres sont faites pour empêcher la réalisation de l'enquête épidémiologique que veut mettre en place le Collectif.

La conférence de presse a permis de porter à la connaissance des participants des témoignages concrets, en particulier



par la voix de Patricia MOUTENDA, ainsi que des informations concernant l'utilisation actuelle d'eau contaminée dans les bacs de lavage des bananes.



Patricia MOUTENDA & Lydie RAULD

Outre les membres de la délégation, des intervenants qualifiés ont permis d'éclairer la «problématique du chlordécone» : Le Dr. JOS-PELAGE, participant en visioconférence, a porté des explications scientifiques quant aux conséquences de l'empoisonnement aux pesticides. Malcom FERDINAND, chercheur au CNRS, a démontré que les plus hauts représentants de l'État, de même que les planteurs savaient la dangerosité du chlordécone qu'ils ont utilisé au mépris de la vie des Martiniquais.es et des Guadeloupéen.ne.s et du respect de l'environnement. Me Marie-Laure PIERRE-LOUIS, collaboratrice de Me Céline BURAC a procédé à un état des lieux des procédures juridiques en cours.

La popularisation de notre combat pour la Justice et les Réparations.

Plusieurs articles ont déjà été publiés après la conférence de presse (L'Humanité, REPORTEUR, El PAIS, etc...).

A côté de cela, le Collectif a mené le travail d'information en participant à des émissions sur des radios (Paris Fréquences Plurielles radio, DNLC «Disons Nous les Choses»). Des accords ont été pris pour des échanges de documents audio et vidéos. Des contacts ont été pris aussi avec des producteurs de documentaires.

Des rencontres avec des représentants des institutions officielles.

Une réunion s'est tenue au ministère de la santé avec le directeur général de la santé, le directeur du cabinet du ministre de la santé, et la directrice générale des maladies professionnelles.



Conférence de presse du 6 février 2024

Le Collectif y a fait état des blocages administratifs auxquels il est confronté sur le terrain. « Nous avons observé, déclare Patricia MOUTENDA, que les discours technocratiques méconnaissent totalement notre réalité et que la déléguée ministérielle pour le

Plan Chlordécone Mme Edwige DUCRAY, niant les faits, continue à défendre les options du gouvernement malgré l'évidence de leur inconséquence ». Concernant les élus, la délégation a rencontré le député HAJAR et le représentant du Parti Socialiste pour discuter du projet de loi Kalifer, ainsi que le Député Olivier SERVA. Elle a également participé à un colloque sur la question de l'amiante et des pesticides au Sénat.

La construction des convergences.

Au cours de sa tournée, la délégation du COAADEP a eu l'occasion d'échanger avec de nombreux acteurs sociaux et des artistes. Ainsi, elle a rencontré notre compatriote Priscillia LUDOSKY animatrice du mouvement des «Gilets Jaunes» en France et qui est en train d'initier un mouvement de convergence des associations de lutte. Le principe d'une collaboration avec le Collectif a été acté. Lors d'un colloque à la «Maison de l'océan», elle a pu échanger avec la réalisatrice Euzhan PALCY. Des contacts ont été pris avec des artistes d'origine camerounaise, sénégalaise, franco-algérienne et réunionnaise. Ces derniers ont pris conscience de l'ampleur de la question de l'empoisonnement et ils vont maintenir les contacts avec le Collectif.

Au bout du compte, la tournée du COAADEP a été particulièrement productive.



■ INFIRMIERES ET INFIRMIERS LIBERAUX : UN MAILLON ESSENTIEL DE LA CHAINE DE SOINS DE NOUVEAU ATTAQUE

Dans le contexte général de sabotage des services publics de santé, de suppression de lits et de fermeture des établissements hospitaliers, les infirmières et infirmiers libéraux jouent un rôle capital quant au suivi des blessés et des malades dans les moindres recoins du territoire. 365 jours sur 365, ils sont au front œuvrant sans relâche pour garantir que, chez nous, leurs 6 000 patients reçoivent les soins qui leur sont indispensables.

l'avenant 10 entrent en vigueur. Dans la continuité de l'avenant 6 qui est un outil comptable de destruction de la prise en charge de la dépendance, l'avenant 10 est celui du grand mépris, de l'irresponsabilité. »

Citons l'exemple concret donné par une infirmière : « Nous intervenons chez un enfant de 10 ans pour des pansements après une brutale chute de vélo dans une descente. De multiples plaies sont

générales à la NGAP. Ainsi, je passe 45 mn sur un enfant algique à la réfection des pansements. La cotation des actes, AMI2 + AMI 2/2 représente 12,40 € brut avec le déplacement. (AMI à 3,30 € en Martinique). Quand nos instances prendront en compte les problématiques de notre métier ? Qui accepterait de travailler pour un tarif horaire aussi bas ? »

Ces dernières années, l'augmentation des charges professionnelles et le pillage fiscal qu'ils subissent ont déjà entraîné une perte de plus de 20% de pouvoir d'achat pour ces travailleurs de la santé.



Mobilisation du 20 janvier 2020 (Lamentin-Fort-de-France)

Le 28 janvier dernier, entraient en vigueur plusieurs mesures modifiant la convention qui lie la Sécurité Sociale aux infirmiers et infirmières du secteur libéral. La conséquence des avenants qui leur sont imposés sera une forte diminution de leurs revenus. Comme le déclare un représentant de Convergence infirmière 972 : « les dispositions de

à panser : sur les doigts, aux deux coudes, aux deux genoux. L'entière réfection des pansements représente un geste professionnel sur 8 plaies au total. Tous ces petits pansements n'entrent pas dans l'article 3 «pansements lourds et complexes» de notre NGAP. Tous ces pansements ne se cumulent pas de par l'application de l'Article 11B des dispositions

Pour s'en sortir, infirmiers et infirmières doivent multiplier déplacements et soins tous les jours, fériés ou pas, en sacrifiant leur vie de famille.

Aux souffrances physiques et psychiques inhérentes à leur travail, viennent s'ajouter des agressions de toutes natures. Braquages favorisés par leurs horaires d'intervention ; véhicules vandalisés ;

Tableau des indemnités
(en Euros)

	2012	2023
Injection	4,50	4,50
Prise de sang	6,075	6,075
Pansement	6,30	6,30
Prise en charge patients lourds	31,80	28,70
Indemnités de déplacement	2,50	2,50
Prix moyen carburant	1,48	1,88



violence de certains patients ou abus de certains proches ; agressions sexuelles. Bien sûr, comme ils et elles aiment à le dire, dans la grande majorité des cas, l'accueil des familles est chaleureux, mais la hantise de l'agression reste toujours présente. Après la dure journée de travail viennent la lourdeur des tâches administratives, les dysfonctionnements de la SS et des services fiscaux, la

mauvaise qualité des services dus par les agences de téléphonie, etc. **Tout cela pour, au bout du compte, se retrouver financièrement en difficulté !**

Mais de cette réalité, le gouvernement se moque royalement ! Son objectif est d'imposer un système de santé à deux vitesses dans l'intérêt des multinationales et des grands établissements privés.

Avec ses nouvelles attaques, beaucoup parlent de réduire leur nombre de patients ou carrément d'abandonner le métier.

Nous ne pouvons tolérer une telle situation ! Battons-nous au côté des infirmières et infirmiers contre la politique gouvernementale de saccage et pour notre droit à des services de santé dignes de ce nom !

■ TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPES : CONTRE CANONS ET BAILLONS

Nous vous proposons l'introduction d'une tribune de Guy FLANDRINA, journaliste indépendant, ancien directeur de l'information de la chaîne ATV et auteur de plusieurs ouvrages relatifs au monde agricole Martiniquais. Ce texte remarquable concerne le génocide du Peuple Palestinien commis par l'armée d'occupation sioniste avec le soutien de puissances impérialistes occidentales. Vous pourrez retrouver l'intégralité de la tribune sur la page facebook de «Jik An Bout».



« Il fut un temps où, en France, chaque citoyen, républicain et humaniste, pouvait, librement, user de son droit à s'exprimer ou à manifester en faveur d'une Palestine libre et d'un État Palestinien.

En 2023/24, cette liberté d'expression démocratique semble avoir été verrouillée par le lobby sioniste qui, manifestement, a neutralisé la liberté de penser de l'Exécutif du «Pays des Droits Humains». Lequel a cadenassé la liberté de manifester et d'agir de tout citoyen en faveur du peuple palestinien.

En outre, nombre de médias se font les relais des discours et images de Tsahal ; ne se distanciant même pas de sa propagande. *La seule évocation du nom du Hamas équivaut à fornicuer avec Satan dans un confessionnal ; toute la bien-pensance officielle s'en émeut. (...)*»

SUGGESTION DE LECTURE

*<http://www.investigaction.net> / La propagande israélienne et le parti pris des médias occidentaux ont été démasqués à la CIJ par RAMI G.KHOURI

* <https://www.mondialisation.ca> / Les produits chimiques "éternels" exposent les enfants à un risque accru de diabète, de cancer et de maladies cardiovasculaires par Brenda Baletti.



LA PAROLE A MARIE-THERESE CASIMIRIUS

50 ans après la grande grève des ouvriers agricoles, au cours de laquelle, les forces de répression françaises avaient tiré à balles réelles contre les travailleurs, faisant un mort et des blessés graves, et qu'un jeune ait été torturé à mort, voilà que des commémorations massives sont venues tirer l'événement du silence. Quatre municipalités, dont les équipes au pouvoir sont pourtant de sensibilités politiques différentes, avaient décidé de mutualiser leurs efforts à cet effet. Il s'agit de Basse-Pointe, Lorrain, Marigot et Gros-Morne. La communauté d'agglomération (CAP Nord) s'est également impliquée. Pour nous en parler, nous avons interrogé Mme Marie-Thérèse CASIMIRIUS, maire de la commune de Basse-Pointe.



JAB : *C'est la première fois que 4 municipalités, qui plus est, de sensibilités différentes se fédèrent pour créer une manifestation d'une telle ampleur, qui a une telle importance pour notre histoire, qu'est-ce qui vous a motivé ?*

M-T. C. : Le mouvement ouvrier de février 1974, plus que d'autres par le passé, a marqué les esprits et cet épisode atroce de l'histoire de la classe ouvrière est resté gravé dans la mémoire collective martiniquaise. Nous, élus du nord, en contact permanent avec notre population, nous savons que les familles touchées par ces événements douloureux n'ont pas fait le deuil de la perte de leurs proches, n'ont pas fait le deuil ni des blessures physiques ni des humiliations subies. Ne l'oublions pas, ces ouvriers se battaient en premier lieu pour pouvoir nourrir leur famille. Comme le dit Kolo Barst, « *yo té ka lité pou manjé é pou ba ich yo manjé...* », ou encore Georges GRATIANT, "*Qui veut du pain aura du plomb...*". L'augmentation de salaire demandée était dérisoire et le combat était légitime.

Nous savons aussi que beaucoup de familles touchées par ces événements douloureux sont restées dans un mutisme profond, ne parlent pas de ce qu'elles ont vécu en 1974 ; or, nous savons aussi qu'il y a une soif de vérité encore inassouvie...

Il était donc important, en plus de l'hommage rendu comme chaque année à ceux qui ont été tués en 1974, de marquer notre reconnaissance aux victimes et aux personnes dont le traumatisme est encore perceptible aujourd'hui, mais aussi de susciter le témoignage de ceux qui ont vécu cet épisode, pour éclairer la population martiniquaise sur cette page de son histoire.

Au-delà, nous avons souhaité mesurer le chemin parcouru depuis ces luttes sociales et cibler les perspectives qui s'offrent aujourd'hui aux paysans et à l'agriculture martiniquaise. Voilà les principales motivations de ces manifestations.

Pourquoi nos 4 municipalités ? Si des ouvriers de plusieurs communes de Martinique étaient engagés dans ce combat ; les trois communes de Lorrain, Marigot et Basse-Pointe ont été particulièrement impactées. C'est la raison qui m'a conduit à proposer à mes collègues de nous associer et de confier à un groupe projet, associant nos collaborateurs respectifs, le soin de construire un programme de commémoration en concertation, y compris avec les organisations syndicales et politiques. Membres de la même communauté d'agglomération, il nous a aussi semblé logique de l'associer et de solliciter la labellisation par elle de cette action.



Par ailleurs, nous savons le rôle actif joué par *Valony*, le père du maire du Gros-Morne dans la coordination du mouvement en 1974. C'est donc tout naturellement que les manifestations déjà programmées au Gros-Morne ont été intégrées au programme et amplifiées. Il s'agit donc de fédérer des communes du nord autour d'un projet commun sur les luttes ouvrières, autour de moments importants de notre histoire et dans la construction de l'identité martiniquaise ; il s'agit d'une action mutualisée, avec les moyens et compétences de nos quatre communes, de CAP Nord et de la CTM, ces deux dernières apportant par ailleurs un soutien financier à l'action.

Je voudrais ajouter que, quelle que soit notre appartenance politique, il y a des combats essentiels pour lesquels il faut savoir dépasser les clivages.

J.A.B : *Quelles étaient les principales activités proposées et leurs objectifs ?*

M-T C : Les activités proposées se concentrent autour de 3 mots : **Memwa** (M comme Marigot), **Lyannaj** (L comme Lorrain), **Bokantaj** (B comme Basse Pointe)

Memwa : se souvenir et partager cette histoire sociale pour nous rappeler et nourrir notre mémoire collective ;

Lyannaj : commémorer ensemble, raconter cette histoire sociale et partager des expériences ;

Bokantaj : rendre hommage aux victimes, se souvenir de tous ceux qui se sont engagés pour réclamer justice et dignité.

Cela se traduit concrètement par :

- Des actes symboliques de confortement de la mémoire et de lyannaj (inauguration de voies et de rond-point, dépôt de gerbes, marches commémoratives) ;
- Des lakou pawol, espaces d'échanges libres et de débats ouverts à tous, pour favoriser les témoignages et libérer la parole, à Basse-Pointe, Lorrain, Marigot et Gros-Morne ;
- Un village Chalvet, pour des moments de lyannaj kiltirel avec des exposants et des artistes engagés,
 - D'autres moments de lyannaj kiltirel avec deux pièces de théâtre et la projection au grand public du film de Camille MAUDUECH,

"Chalvet, la conquête de la dignité" suivie de débats, à Basse-Pointe, Marigot et Gros-Morne ;

- La projection de ce film documentaire est également programmée au lycée du Lorrain et au collège de Basse-Pointe, l'occasion de sensibiliser la jeunesse à l'histoire sociale de la Martinique, grâce à une approche pédagogique. Elle doit en effet s'approprier son histoire, toute son histoire.



L'arrivée de la marche du 17 février 2024 à Chalvet

J.A.B : *Quel bilan tirez-vous de tout cela, comment a réagi le public, et qu'est-ce que vous en tirez comme leçon ?*

M-T C : Je suis particulièrement satisfaite du déroulement de l'ensemble du programme de manifestations et de la réponse massive du public à tous les rendez-vous que nous lui avons proposés. Il avait soif d'informations sur cette page de son histoire.

Ce qui s'est passé en 1974 appelait une telle mobilisation, car c'est la connaissance du passé qui nous permet de nous projeter dans l'avenir. Nous avons raison de nous mobiliser, les quatre communes et CAP Nord, pour proposer ce programme à la population martiniquaise.

Ceci étant, des zones d'ombre persistent s'agissant des conditions d'interpellation et de garde à vue de Placide Georges MARIE-LOUISE, dont le corps a été retrouvé sur les graviers à l'embouchure de la rivière Capot à Basse-Pointe. Et j'insiste particulièrement pour que l'Etat accepte la levée de la prescription pour permettre l'indemnisation des victimes ou de leurs ayants droit.





DECLARATION DU CNCP

15.02.2024

Un Peuple qui n'est pas maître de sa terre est voué à la disparition

La dite «Affaire PINTO» qui occupe le devant de la scène actuellement n'est que l'un des très nombreux cas de litiges relatifs à la question foncière dans notre pays. En ce domaine, scandales judiciaires, inégalités et abus sont la norme.

L'ASSAUPAMAR, par exemple, indiquait lors de sa dernière Assemblée Générale, qu'elle accompagnait pas moins d'une cinquantaine de familles dont les droits à la propriété étaient bafoués.



Mobilisation de l'ASSAUPAMAR à Morne Bataillon (Sainte-Marie)

Concernant «l'affaire PINTO» de quoi s'agit-il précisément ?

Des héritiers de M. Félix GRAT ont fait valoir que ce dernier est le véritable propriétaire d'un terrain situé au quartier Clouette

(Trois-Îlets). Ce terrain a été frauduleusement vendu à un promoteur.

Deux procès ont confirmé la validité du titre de propriété de Mr. Félix GRAT. La vente des terres concernées devient donc caduque. Par voie de conséquence, la validité du droit à la propriété de gens y ayant achetés des lots et construit des logements se voit remise en cause.

Le rôle d'une «Justice» digne de ce nom devrait donc être de poursuivre les coupables de la violation des droits des héritiers et de définir les conditions de l'indemnisation de toutes les personnes spoliées. En pays colonisé, ce n'est pas le cas ! Non seulement, toutes les interpellations de l'un des héritiers, en l'occurrence Hervé PINTO, restent sans effet ; mais plus grave, quand l'héritier grugé et ses soutiens manifestent leur exaspération, ce sont eux qui sont harcelés : garde-à vue, convocation à la gendarmerie, etc.

L'État colonial Français a toujours bafoué le droit de notre Peuple à accéder à la propriété.

Faut-il rappeler qu'au lendemain de la Révolution de 1848, par laquelle nos ancêtres ont imposé

l'abolition de la servitude, Schoelcher, le pseudo «libérateur des noirs» avait indemnisé les descendants des maîtres pour la perte de leurs esclaves et fait organiser des tournées dans toutes les communes pour signifier à ces derniers que les cases et jardins restaient propriété de leurs anciens maîtres.

Aujourd'hui, notre Peuple est toujours soumis à la férule de l'État colonial Français et à l'hégémonie des héritiers des maîtres esclavagistes. Ce sont les mêmes qui contrôlent l'essentiel du foncier.

Par l'intermédiaire de ses administrations, particulièrement de l'ONF, l'État Français persécute les occupants légitimes de la zone dite des «50 pas géométriques», leur imposant des taxes et des loyers abusifs. Sur l'ensemble du territoire, la majorité des familles à très faible revenu qui se sont saignées pour acheter des lopins de terre subit le prélèvement de taxes foncières exorbitantes. Un seul exemple : cette ouvrière agricole retraitée percevant 300 euros de pension et de qui on exige chaque année plus de 1.000 euros de taxe foncière*1 !



La caste béké, héritière des maîtres esclavagistes, qui ne s'est jamais départie de son idéologie suprématiste, forte de son hégémonie sur l'essentiel de l'économie martiniquaise, s'acharne à maintenir notre Peuple au bas de l'échelle.

Elle n'envisage à aucun moment d'emprunter la voie de la réparation des crimes commis par ceux dont elle est héritière, pas plus de ceux commis par elle-même dans la période contemporaine^{*2}. Au contraire ! Les héritiers des maîtres esclavagistes, occupants illégitimes d'une grande partie des terres, multiplient les tentatives d'expulsion contre des familles d'occupants légitimes qui vivent depuis des décennies, voire des siècles, sur les anciennes terres d'habitation. Sous leur égide, les banques, les assurances, les agences immobilières, certaines Études Notariales sont liguées pour dresser des obstacles devant ceux qui mènent des démarches pour accéder à la propriété ... dès lors qu'ils ne font pas partie de la caste.

Ainsi, concernant la question foncière, la situation de non-respect de nos droits fondamentaux prévalant dans notre pays ne pourrait absolument pas prendre fin, si on se contentait de faire confiance à la «Justice» de l'État colonial.

Se battre sur le front juridique est évidemment une nécessité. Mais, à aucun moment, nous ne devons sombrer dans l'illusion que le droit français, seul, suffirait à nous garantir la justice. De très nombreux plaignants qui étaient dans leur bon

droit n'ont pas obtenu gain de cause, parce qu'ils ne pouvaient pas poursuivre des procédures coûteuses et traînant en longueur.

Beaucoup ont subi des verdicts iniques des tribunaux, du fait que l'inadéquation fondamentale entre le droit français et notre réalité nationale rend impossible que justice soit rendue dans la plupart des cas.

A cette réalité viennent s'ajouter les conséquences de la politique de «Génocide par substitution» orchestrée par le Pouvoir colonial Français.

Cette politique vise, entre autre, à déposséder le Peuple Martiniquais du peu d'emprise qu'il a sur son territoire. Des agences immobilières promotionnent dans l'Union Européenne les offres de terrains et de maisons dont les prix explosent (comme dans tous les autres domaines). 27 % de la population de notre pays, rappelons-le, vit au-dessous du seuil de pauvreté. La précarité économique qui touche aussi (et de plus en plus,) les classes moyennes, ainsi que la politique ségrégationniste des banques ont pour résultat que les Martiniquais peuvent de moins en moins accéder à la propriété. Dans le même temps, les autorités Françaises encouragent l'implantation des ressortissants de leur pays^{*3}.

Des réseaux se sont constitués pour favoriser l'installation de ceux qui se qualifient eux-mêmes «d'expatriés» et, parmi ceux-ci, de nombreux individus malhonnêtes (locataires truands, auteurs de manœuvres pour accaparer des terrains dont la succession n'a pas été liquidée, etc.). Dans plusieurs cas, les

délinquants «expatriés» ont reçu le soutien des gendarmes français au détriment des martiniquais victimes de leurs abus.

La problématique qui est posée ici, est celle de notre survie en tant que Peuple. Nous devons tous être conscients qu'un Peuple qui n'est pas maître de sa terre est voué à la disparition.

Se mobiliser au cas par cas ou uniquement quand on est personnellement concerné, cela peut conduire à quelques victoires ponctuelles, mais la machine infernale ne s'arrêtera pas pour autant. Toutefois, il reste important de soutenir toutes les mobilisations qu'organisent les associations et les compatriotes victimes de spoliation. En ce sens, nous appelons tous ceux qui le peuvent à participer à la mobilisation de soutien à Hervé PINTO le dimanche 18 février (R.V. 8 h entrée du Golf et de la Pagerie aux Trois-îlets).

Une chose reste sûre en tout cas : une réponse globale et pérenne à la question foncière ne pourra être envisageable que dans le cadre de la lutte pour l'indépendance de notre pays et l'Émancipation de notre Peuple.



Mobilisation contre la privatisation de la plage de Désert (Sainte-Luce) par des « expatriés »

Notre lutte doit viser l'obtention de Pouvoirs politique et législatif nous permettant de mettre fin aux usurpations de l'État Colonial et de la caste dominante, d'établir une véritable Justice prenant en compte notre Droit Coutumier, sur des bases de l'équité et dans l'intérêt de tous.

Nous devons poser aussi l'exigence des Réparations concernant les crimes contre l'Humanité qu'a subis notre Peuple.

Pour atteindre ces objectifs, la clairvoyance quant à nos objectifs d'émancipation, la lucidité concernant les desseins et

les méthodes du Pouvoir colonial et de la caste dominante, la mise en œuvre d'une stratégie globale et intelligente pour y faire face, l'unité et la mobilisation de notre Peuple sont autant de facteurs essentiels.

Notes :

*¹ Pour bénéficier de l'ASPA (aide permettant d'atteindre le «Minimum vieillesse»), ceux et celles ayant une trop faible pension et dont la valeur du patrimoine dépasse 39.000 euros, doivent se soumettre à une hypothèque afin, qu'après leur décès, leurs héritiers remboursent les sommes versées au titre de ...la «solidarité nationale» française!

*² Nous commémorons cette année le cinquantième du massacre de

Chalvet. C'est l'occasion de rappeler qu'à chaque grèves des travailleurs agricoles les gros planteurs békés faisaient appel aux forces de répression françaises qui, à balles réelles, tuaient et blessaient des grévistes. Constatons également le refus de la caste de réparer le crime d'empoisonnement aux pesticides.

*³ Dans le but d'alerter l'opinion publique internationale sur la situation coloniale dans laquelle notre pays est maintenu, le CNCP a mis en ligne une pétition pour dire «Non au génocide par substitution!». Nous invitons tous nos compatriotes à la signer à partir du lien : <https://chng.it/T8ydTXtgHm>

Pour le CNCP,
Le Président : Jean ABAUL

AGENDA

LES DIMANCHES DE 8H30 À 11H45

**SYNTHÈSE DE L'ACTUALITÉ
INTERNATIONALE**

**ECHANGES AVEC LES AUDITEURS
SUR RFA RADIO 05 96 03 14 03**



88.3 MHz - 93.6 MHz - 105.9 MHz

Sur le net : www.web-rfaradio.com



Radio Jik An Bout

UNE INFORMATION ALTERNATIVE

Liens :

<https://jikanbouttv.com/radio/>
<https://jikanbouttv.com>

&

Facebook Jik An Bout

★

CONTACTS :

cncpmartinique@gmail.com

0696 41 41 32 / 0696 25 28 78 / 0696 33 26 32.

★★★

